

2o Que, tout en donnant l'exemple, par la parole et par l'action, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce sont prêts à suivre les ordres du clergé et à collaborer avec lui dans toute campagne qui sera organisée contre les théâtres de vues animées ;

3o Que copie des deux premiers paragraphes de cette motion soit envoyée au journal "l'Action Catholique" pour publication :

4o Que copie complète de cette motion soit affichée dans la salle de réunions, afin que les membres absents puissent en prendre connaissance et l'observer." J.-E. RENAUD, *Secrétaire*.

Messieurs les voyageurs de commerce nous donnent là une nouvelle preuve du bon esprit qui les anime. Nous en avons déjà plusieurs. La lutte contre l'alcool a trouvé chez eux de vrais et infatigables apôtres. Ils ont déjà fait justice de ce prétexte qu'on alléguait communément, pour accorder une licence aux hôtels ruraux, que c'était réclamé par les voyageurs de commerce.

Nous savons aussi que, à la collecte de la " guignolée " (autre bonne action à eux), ils s'interdisent d'accepter un seul verre de boisson, sous peine d'exclusion du Cercle. Nous savons encore que, deux fois l'année, nombre d'entre eux fortifient leur sens chrétien par les pieux exercices d'une retraite fermée et que plusieurs, se font, parmi leurs confrères, les zélateurs efficaces du bien par la parole et l'exemple.

Aussi nous acceptons leur concours et les en félicitons. Il y a, dans ce cercle catholique des voyageurs, de précieux éléments, par leur position et leurs qualités, d'action sociale catholique. Nous nous en souviendrons et peut-être leur sera-t-il bientôt donné occasion d'exercer leur beau zèle et leur réelle influence.

L'A. C. F. C.

Il y a quinze jours nous mentionnions à nos lecteurs l'œuvre utile de propagande française que veut entreprendre la vaillante Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, et le besoin qu'elle a de notre argent pour faire ce bien.

Ces jours-ci *Le Patriote* de l'Ouest nous arrive avec une première liste de souscriptions en tête de laquelle Son Eminence le Cardinal Bégin a daigné s'inscrire, lui-même. Nous y relevons aussi les noms de Nos Seigneurs Béliveau, Mathieu et Pascal. L'exemple parti de si haut sollicite d'être suivi.

Nous répétons qu'il suffit d'adresser sa souscription à M. J.-P. D'Aoust, Prince-Alberta. Sask.